

La cote R et sa raison d'être

Au moment de l'admission, les universités québécoises ont développé un système pour classer les étudiants : c'est la cote de rendement au collégial (CRC), communément appelée cote R.

Les programmes universitaires les plus populaires chez les finissants du Collège Brébeuf

Faculté/programme universitaire	Nombre d'étudiants (A2015 à A2022)
Administration	1355
Sciences de la nature (sauf médecine)	1012
Ingénierie	945
Droit	786
Médecine	772
Arts (298) et communication (259)	519
Psychologie	309
Lettres	190
Science politique	174
Économie	103

Pour en savoir plus sur la cote R

Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)
bci-qc.ca/cote-r

	Sciences de la nature	Sciences, lettres et arts	IB Sciences de la nature
Cote R	Proportion d'étudiants (%)		
34 et plus	21,8%**	33,0%	37,0%
Entre 30 et 34	44,3%	53,6%	45,7%
Entre 27 et 30	29,8%	13,4%	17,0%
Moins de 27	4,2%	0,0	0,4%

**Ce taux est de 26,3% dans les profils Sciences de la santé

	Sciences humaines	Arts, lettres et communication	BI Sciences humaines
Cote R	Proportion d'étudiants (%)		
30 et plus	29,8%	25,0%	60,4%
Entre 27 et 30	41,0%	36,0%	32,1%
Entre 24 et 27	26,5%	27,2%	7,5%
Moins de 24	2,7%	11,8%	0,0

*Proportion des étudiants par tranche de cote R. Le groupe à l'étude est constitué de tous les étudiants du Collège issus des cohortes 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.



L'admission des étudiants du Collège Brébeuf dans un programme universitaire et la cote R

Brébeuf

TRACER SA VOIE

Admissions universitaires

Faits saillants au Collège Brébeuf

Malgré sa taille modeste, Brébeuf est le collège de l'île de Montréal, francophone ou anglophone, qui envoie **le plus d'étudiants du collégial en droit et en médecine.**

Médecine

Au cours des 7 dernières années, environ **11% plus d'étudiants de Brébeuf se sont inscrits dans une faculté de médecine** que d'étudiants provenant du collège se classant au deuxième rang (collèges du Grand Montréal)!

Droit

Au cours des 7 dernières années, environ 60% plus d'étudiants de Brébeuf se sont inscrits dans une faculté de droit que d'étudiants provenant du collège qui le suit de plus près (collèges du Grand Montréal).

La cote R : une mesure équitable

- La cote R n'est pas influencée par le choix du programme d'études. Elle dépend plutôt de la performance de l'étudiant dans son programme.
- La performance dépend de l'intérêt, des talents et de la motivation de l'étudiant.
- Le choix du collège a un impact sur la performance de l'étudiant par la qualité de l'environnement d'apprentissage. Cela affecte sa motivation, son plaisir d'apprendre ainsi que son désir de s'impliquer.
- Un collège comme Brébeuf offre un encadrement et un soutien à la réussite hors du commun pour nourrir sa motivation et son engagement.

La formule de la cote R élaborée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

Pour chaque cours suivi au collégial :

$$\text{CRC}_{\text{révisée}} = (\text{cote Z}_{\text{collégiale}} \times \text{IDGZ} + \text{IFGZ} + 5) \times 5$$

Facteur de correction basé sur la dispersion des cotes Z moyennes au secondaire des étudiants de ce groupe, pour les 5 matières* où il y a des examens ministériels.

Indice de force du groupe basé sur la cote Z moyenne au secondaire des étudiants de ce groupe, pour les 5 matières* où il y a des examens ministériels.

* Les 5 matières avec examens ministériels sont : Histoire (4^e secondaire), Langue d'enseignement (5^e secondaire), Langue seconde (5^e secondaire), Mathématiques (4^e secondaire), Sciences (4^e secondaire).

Les indices de force et de dispersion du groupe ne sont pas calculés à partir des notes des élèves en **4^e et 5^e secondaire**, mais plutôt avec les **cotes Z obtenues dans les matières avec examens ministériels.**

Ceci permet notamment d'éliminer tout biais associé aux pratiques ou aux systèmes de notation différents selon les écoles secondaires.

Les modalités du calcul de la cote R réalisé par le ministère de l'enseignement supérieur

Pour chaque cours suivi par un étudiant au collégial, la cote R combine **trois informations.**

1. Cote Z au collégial

Mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un étudiant dans son groupe par rapport à la moyenne des notes de ce groupe et à l'étalement (écart type) des notes :

$$\text{Cote} = \frac{\text{note de l'étudiant} - \text{moyenne du groupe}}{\text{écart type des notes du groupe}}$$

En d'autres termes, ce paramètre mesure la performance de l'étudiant relativement à son groupe.

2. Indice de force du groupe (IFGZ)

Facteur de correction permettant de modifier à la hausse ou à la baisse la cote Z au collégial de l'étudiant en fonction de la performance au secondaire de tous les étudiants composant le groupe. Plus le groupe est constitué d'étudiants performants, plus l'IFGZ est élevé et positif.

3. Indice de dispersion du groupe (IDGZ)

Facteur de correction permettant de moduler la cote Z au collégial de l'étudiant en fonction du degré d'homogénéité de la force des étudiants composant le groupe.

Note : La cote Z au secondaire qui est nécessaire au calcul de l'IFGZ et de l'IDGZ se définit de la même façon que la cote Z au collégial. La note de l'étudiant est la note finale obtenue dans un cours donné et qui inclut le résultat à l'examen ministériel. La moyenne et l'écart-type du groupe sont ceux de l'ensemble des élèves diplômés de la province.